



Eddie Jacquemart

**Conseiller
municipal délégué**

Education populaire –
Accès aux vacances et loisirs

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les services municipaux

Tout d'abord, les élu·es communistes tiennent à féliciter les artisans et les artisanes de ce rapport, qui se veut honnête sur **l'état de l'égalité femmes-hommes dans les services municipaux**.

Avoir conscience des difficultés, ne pas occulter les problèmes, se saisir pleinement du sujet et mettre en place des dispositifs d'amélioration, c'est le sens du travail que les services et les élu·es font au quotidien et ce rapport nous le démontre dans sa clarté.

Nous voyons des problèmes qui sont ceux que traverse par ailleurs l'ensemble de la société : fort temps partiel pour les femmes, des filières genrées encore très marquées, écarts de rémunération qui touchent surtout les contractuels. **La surreprésentation des femmes dans le temps partiel ou encore la forte mobilisation masculine dans l'exécution des travaux**, générant l'attribution d'heures supplémentaires et d'indemnités, nous montre que le sujet de l'égalité femmes-hommes est un sujet global, qui ne dépend pas seulement de la volonté politique de notre Mairie.

En effet, ces deux sujets précédemment cités sont en partie les malheureuses conséquences d'une inégalité dans les foyers, où les femmes prennent encore une très grande part de sa gestion, de la charge mentale qui l'accompagne et font souvent des sacrifices dans leur carrière professionnelle.

Nous souhaitons aussi saluer toutes les mesures que notre collègue, Alexandra LECHNER, anime et impulse au quotidien, avec les associations lilloises œuvrant sur le sujet. Les choses évoluent et nous espérons que tous les moyens et dispositifs mis en place par la Mairie et les associations porteront leurs fruits dans les prochaines années, pour atteindre l'égalité réelle dans nos services et chez nos concitoyens.

En tout cas, nous sommes sûrs que la Ville de Lille, ses agents, ses élus et ses associations ne lâcheront rien face aux inégalités.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

Les élu·e·s
communistes
de Lille



Débat et rapport sur les orientations budgétaires 2022 - 1/2

Au-delà du rituel que constitue le rapport d'orientations budgétaires, il est un moment important d'échange sur les ambitions que nous nourrissons pour nos concitoyens dans un contexte économique, politique et social que nous connaissons. Le cadre dans lequel nous échangeons est, bien sûr, marqué par **les réformes successives de la fiscalité locale** qui, depuis de longues années, ont privé les collectivités de nombre de leurs ressources, ont transféré des charges non compensées et d'autres qui ayant été compensées se sont érodées au fil des années faute d'avoir été revalorisées.

L'exercice budgétaire est donc devenu un exercice de grande complexité pour **préserver nos capacités d'initiative** à un moment où les dotations que nous ne maîtrisons pas ont pris une part aussi déterminante dans les recettes et où dégager des capacités d'investissement sans nuire au fonctionnement et aux services rendus à la population implique de réelles contraintes.

Nous tenons d'ailleurs à remercier nos collègues Marion GAUTIER, Audrey LINKENHELD et les services qui ont travaillé à leurs côtés pour ce rapport très détaillé. **Le contexte est marqué par des inégalités croissantes** entre celles et ceux qui bénéficient de la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune et de la création de la flat-tax et celles et ceux qui ont vu leur APL réduite ou disparaître ou qui sont aujourd'hui victimes de la refonte de l'indemnisation du chômage. Je pourrais aussi évoquer le gel du point d'indice de la fonction publique ou le sort réservé aux personnes retraitées qui contribuent à renforcer ces inégalités.

Dans ce contexte, il nous faut agir pour amortir les effets de la crise sanitaire, réduire l'impact des inégalités en poursuivant le programme sur lequel nous nous sommes engagés et sur lequel nous avons été élus.

Malgré les hypothèques qui pèsent encore sur le montant exact de nos recettes, la gestion de la dette avec la baisse de son coût et de son impact sur les finances locales, ainsi que la capacité à mobiliser les différents concours de l'État, nous préservons notre capacité d'autofinancement et pouvons recourir à l'emprunt pour proposer un budget qualifié à juste titre dans le rapport de volontariste. **Budget volontariste pour une ville durable et apaisée**, qui favorise les déplacements alternatifs, la performance énergétique des bâtiments ou des espaces publics, la rénovation durable et les marchés publics écoresponsables. **Budget volontariste pour une ville inclusive et bienveillante**, avec des services de proximité, la gratuité des fournitures scolaires, les facilités d'accès à la santé et à la prévention, la prise en compte des publics vulnérables et de l'accessibilité aux services et aux droits quel que soit l'âge de la personne. **Budget volontariste pour une ville en mouvement qui a su et sait s'adapter aux situations les plus complexes** comme celle que nous traversons avec la pandémie en soutenant l'économie sociale, solidaire et circulaire, le commerce, la vie associative et culturelle.

Ce budget nous permettra également d'**investir dans des opérations de travaux**. Celles-ci sont listées page 20 du rapport et correspondent à 19 alinéas. Pour mieux apprécier ce qu'ils peuvent signifier, permettez-moi de préciser que la seule ligne "mise en accessibilité", celle que je maîtrise le mieux, concerne 54 opérations (26 sur Lille, 9 sur Hellemmes et 19 sur Lomme). Elles concernent des établissements scolaires, des espaces publics, des équipements sportifs, des lieux culturels et culturels pour un budget de près de 2 M€.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Débat et rapport sur les orientations budgétaires 2022 – 2/2

Enfin, dans ce rapport, le volet correspondant aux ressources humaines se distingue par une augmentation des effectifs et l'inscription des crédits pour prendre en compte les agents sortis de la précarité. Ce sont deux points positifs.

Un bémol cependant à ce budget, mais qui ne tient pas aux orientations municipales : **notre groupe aurait souhaité que le point d'indice des agents puisse être augmenté afin de renforcer l'attractivité des métiers de la fonction publique si utiles au quotidien**, mais le Gouvernement ne l'a visiblement pas souhaité. Peut-être pourrions-nous alors accélérer et augmenter la capacité technique et aller au-delà encore des inscriptions actuelles





Karine Trottein

Conseillère
municipale déléguée

Alimentation
et restauration scolaire

Les élu·e·s
communistes
de Lille

Réponse à la question de M. GUIZIOU concernant le label HVE dans le cadre du renouvellement du marché de fruits et légumes frais des services de restauration

Je vous remercie, Monsieur GUIZIOU, de toutes ces informations que vous avez souhaité nous transmettre et, en réponse, je ne serai forcément pas très originale ce soir. Je vais tenter de répondre aux questions que vous vous posez relatives à cette délibération sur le renouvellement des marchés.

En effet, le 8 octobre, nous votions, et cela avait déjà fait l'objet d'une intervention de votre groupe, pour deux années renouvelables de deux années supplémentaires, le marché de la viande ; cette fois, il s'agit des fruits et légumes de la première, de la quatrième et de la cinquième gamme.

À nouveau, je réaffirme mon contentement et votre intérêt sur la question de la restauration scolaire, car **au-delà du seul aspect de service alimentaire, et vous le signaliez, il y a bien tous les enjeux environnementaux** qui sont derrière. Au-delà de cela, la valorisation du plaisir de bien manger, l'éducation au goût, l'équilibre et la saisonnalité, la mise en valeur des produits sont autant de sujets qui nous intéressent fortement dans les choix de ces marchés ; c'est l'essentiel pour nos enfants.

Sur ce marché précisément, donc, et sans tenir compte à nouveau des mini et des maxi, la part d'achat de fruits et légumes frais issus de la première gamme haute valeur environnementale que vous décriez et de vergers écoresponsables pourrait être intégrée dans le cadre de la loi EGalim, parce que **la loi EGalim qui nous impose aujourd'hui d'atteindre 50 % de propositions de produits bio et SIQO** intègre également ce type de produits. Ils représentent aujourd'hui 25 % de l'ensemble de ce marché que je vous propose de valider ce soir. Bien évidemment, j'ai retiré de mon calcul la ligne concernant l'achat des fruits frais de première gamme à destination des animaux du parc zoologique, vous le comprendrez très bien.

Ces 25 %, donc, s'ajouteront à l'offre déjà existante proposée en fruits frais bio, en légumes frais bio et en légumes de quatrième catégorie bio, marché qui sera, quant à lui, renouvelé en 2023. Des marchés, il y en aura assez systématiquement ; pour être plus précise, je pourrais vous indiquer que le marché du pain sera à renouveler en 2022, d'autres marchés sont également à renouveler pour l'année prochaine, en 2023, comme le beurre, le fromage, les laitages, les yaourts issus de l'agriculture biologique, tout comme les pâtes et les céréales.

Pour résumer, l'année n'est pas terminée, je le répète, nous vous avons annoncé des objectifs et, comme je l'annonçais lors du précédent Conseil, nous étions au mois d'août 2021 à 20,47 % d'aliments bio et SIQO proposés aux enfants des communes de Lille, Lomme et Hellemmes ; **l'objectif en valeur de 25 % fixé sera bien atteint en fin d'année et nous poursuivons le but d'atteindre les 50 % en 2022, puis les 100 % de produits bio, SIQO ou encore locaux en 2026**, parce que, bien évidemment, il n'y aura pas que du bio en 2026, 100% des produits que nous proposerons ne pourront pas être bio, ou alors il faudra aller les chercher à l'autre bout de la planète, et ça, c'est un autre problème.

